

**Process accueil des sportifs de haut  
niveau, des artistes et des entrepreneurs  
à l'EGC Centre Est**

**1- Aménagement des études :**

Les étudiants bénéficiant du statut de sportif de haut niveau et/ou en centre de formation de clubs sportifs, les artistes et les entrepreneurs, se verront proposer un aménagement de leur emploi du temps tenant compte du planning des entraînements, des matchs, et des impératifs de leur statut :

- Autorisation d'absence des cours selon le planning d'entraînement hebdomadaire transmis par le club / la structure artistique / l'entreprise. En contrepartie l'étudiant s'engage à rattraper ses cours par un travail personnel en autonomie, avec l'aide des documents remis aux étudiants sur le cahier de texte de NetYpareo.
- L'étudiant s'engage à informer chacun de ses professeurs de ses absences de cours ou de ses départs anticipés, et convient avec lui des modalités de travail nécessaires pour suivre le programme dans de bonnes conditions.
- En cas d'absence prolongée, en raison de stages/tournois/matches/événements, l'étudiant peut demander à suivre les cours à distance par visioconférence ou à récupérer l'enregistrement du cours si la structure de celui-ci s'y prête.

**2- Aménagements des évaluations et épreuves nationales :**

- L'étudiant est évalué aux mêmes dates que les autres étudiants
- L'étudiant s'engage à rendre en temps et en heure les travaux demandés par les professeurs (travaux de groupe ou individuels).
- En cas d'absence lors d'une évaluation, il est proposé à l'étudiant d'effectuer une épreuve de rattrapage à l'école, à une date convenue. A défaut, c'est la note du partiel qui sera prise en compte en lieu et place de la note de l'épreuve en question.
- La participation aux épreuves semestrielles et aux épreuves nationales demeure obligatoire ; l'étudiant(e) doit ainsi tout mettre en œuvre pour être présent(e) lors de ces épreuves.

Si toutefois, le planning sportif/artistique/entrepreneurial ne lui permettait pas de se libérer, alors l'étudiant effectuerait les épreuves de rattrapage prévues au planning des réseaux EGC et Negoventis. Dans ce cas, il renonce de facto à bénéficier d'épreuves de rattrapage.

### **3- Aménagements des stages en entreprise :**

La durée des stages en entreprise peut être aménagée en fonction du planning sportif/artistique/entrepreneurial. Une réduction de la durée de stage est alors tolérée (tenant compte des obligations du planning sportif/artistique/entrepreneurial). Le rapport de stage reste toutefois obligatoire.

Pour le Bachelor EGC, le stage à l'étranger en Semestre 4 peut aussi être effectué en France, sur une durée réduite. Le stage de fin d'études est facultatif. Toutefois le mémoire de fin d'études devra obligatoirement porter sur l'expérience de sportif/artiste/entrepreneur avec une problématique adaptée.

L'EGC Centre Est conseille vivement à l'étudiant d'effectuer une période d'immersion en entreprise afin de mettre en application les connaissances et compétences acquises à l'école.

### **4- Accompagnements spécifiques (pédagogiques et financiers) :**

Le Fonds de Dotation de l'EGC Centre Est propose des bourses aux « Jeunes talents ». Ces bourses permettent, pour ces derniers, de rémunérer des professeurs qui dispenseraient des cours particuliers à distance en vue de la préparation des épreuves nationales.

Pour en bénéficier, l'étudiant(e) doit présenter un dossier à un jury composé de professeurs et de membres du conseil d'administration du Fonds de Dotation qui fixe, selon le niveau d'implication de l'étudiant(e), le montant de la bourse accordée.

Janvier 2024